

Note de service

- Destinataires :** Gestionnaires, médecins et personnel des unités de soins et de liaison de HSCO
- Expéditeurs :** Véronique Larocque, coordonnatrice des séjours hospitaliers
Steeve Gauthier, directeur adjoint
Direction médicale des services professionnels
- Date :** 15 avril 2025
- Objet :** Lancement – Congé partenaire à HSCO
-

Bonjour,

À partir du 22 avril prochain, le CEMTL lance le projet pilote de congé partenaire à l'HSCO. Ce partenariat avec les médecins de la première ligne vise une trajectoire de soins sécuritaire et de qualité.

Le congé partenaire s'inscrit dans un processus qui répond à des besoins exprimés tant par l'organisation que par les médecins de famille. Il privilégie une transition des soins sécuritaires des patients vers la première ligne en transmettant aux médecins de famille des informations d'hospitalisation et de suivi au congé, ce qui facilitera la collaboration. En privilégiant un congé partenaire, nous pourrions mieux utiliser nos lits d'hospitalisation de courte durée et ainsi diminuer les visites aux urgences, en améliorant la prise en charge médicale des patients après un épisode de soins hospitaliers.

Un tel exercice a été entamé en 2021 au CISSS des Laurentides avec des retombées positives pour le patient ainsi que son médecin de famille. De plus, l'établissement a connu une réduction des taux de réadmission/consultation à l'urgence dans les 30 jours post-hospitalisation.

L'identification des patients pouvant répondre aux critères d'admissibilité demeure sous la vigie des infirmières et des médecins responsables des soins aux patients. Le service de liaison assurera le suivi des demandes auprès de la première ligne.

Pour la communication des documents et les besoins d'information provenant de la première ligne, voici l'adresse courriel : conge.partenaire.cemtl@ssss.gouv.qc.ca

Nous vous remercions de votre collaboration et votre soutien dans le cadre de ce projet d'amélioration des processus de congé dans nos établissements.

